

SYNTHESE

Dans le cadre de la démarche PLU engagée par la ville d'Ergué-Gabéric, un questionnaire a été adressé à la population. 207 questionnaires ont été renseignés.

Globalement, la commune est perçue comme accueillante et dynamique à plus de 70%. Elle est aussi considérée comme une ville de banlieue, c'est-à-dire proche de Quimper et des infrastructures (voie express, services et commerces) mais avant tout comme une ville de banlieue à la campagne. Le côté « ville verte » est clairement affirmé, dans ses multiples composantes : paysage, espace rural et agricole, mobilités douces, etc.

Cela se traduit dans les actions prioritaires pour préserver le cadre de vie : protection des espaces vert et des zones humides, aménagement et création de voies partagées piétons/cyclistes... L'agriculture locale est également perçue comme raisonnée (53%) et respectueuse de l'environnement (19%). 37% souhaitent la voir évoluer vers du « bio ».

La principale difficulté en termes d'identité de la commune est son éclatement en trois secteurs principaux. Le bourg est reconnu comme lieu de centralité « fonctionnel » mais plus de 20% ne lui reconnaissent pas d'identité propre. C'est Lestonan qui est le secteur le mieux reconnu, à l'inverse du Rouillen. Dans ces secteurs, les places du piéton, des espaces verts et de jeux sont majoritairement considérés comme suffisants. La fonction sportive de Croas Spenn est nettement affichée et les équipements sont considérés comme suffisants. On s'y rend dans une très forte proportion en voiture, laissant peu de place aux circulations douces (vélos et piétons).

Les perspectives de développement se situent autour de 10 000 habitants à 47% des choix exprimés, à 9 000 habitants pour 26%, 18% souhaitant rester à 8 000 habitants. Le type d'habitat souhaité est aux trois quarts celui de la maison individuelle, les tailles de parcelles inférieures à 800 m² recueillant aussi les trois quarts des suffrages (44% de 500 à 800 m², 32% de 300 à 500 m²).

Le niveau d'équipements publics et de services est considéré comme suffisant. Pour autant, le manque de collège, de banque (DAB) sont cités. En équipement commercial, ce sont la poissonnerie (fixe ou marché), la boucherie/charcuterie qui font le plus défaut.

Le développement des futures zones d'activité est accepté en extension de celles existantes. Les nuisances sont peu ressenties par les habitants ayant répondu. Par contre on observe une vigilance par rapport au risque de « pollution » (chimique / visuelle / paysagère...) en lien avec la préservation du cadre de vie.